

DIRECTION GÉNÉRAL DES SERVICES

**CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2026**

Conseillers en exercice :	35
Présents :	29
Absents :	6
Pouvoirs :	5
Votants :	34

Convoqués le : 02 avril 2026

L'an deux mil vingt-six le huit avril à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la présidence de Madame Laëtitia DEVRIENDT, maire.

**PRESENTS** : Madame Laëtitia DEVRIENDT, Monsieur Paul BADRI, Madame Christelle PUJO, Monsieur Guillaume PROUST, Madame Monia BRAHAM, Madame Sonia LAURENT, Monsieur Jean-Paul CHONION, Madame Isabelle PITSCH, Monsieur Michel CALAFATO, Madame Catherine ROUSSEAU, Madame Tiffanie CALAS, Madame Diane DA SILVEIRA, Monsieur Bruce HENRIONNET, Madame Louise GUIBERT, Monsieur Adrien PAIRON, Madame Méline RIVERA, Monsieur Maxence LEBRUN, Madame Nadège BERTHAULT, Monsieur Pascal ROSE, Monsieur Sébastien CHAUVIN, Monsieur Teddy ROBIN, Monsieur Cédric BLANC, Monsieur Dov COHEN, Monsieur Fabien DARTIS, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Marie TISSIER, Monsieur Jean-Marc BARDON, Madame Séverine NOEL, Madame Audrey DAMMAN.

**ABSENT** : Monsieur Thierry CLEMENT.

**ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR DE :**

Monsieur Manuel MACHADO,	à	Madame Laëtitia DEVRIENDT
Monsieur Eric SICARD	à	Madame Isabelle PITSCH
Madame Fatiha BORROS	à	Monsieur Adrien PAIRON
Madame Sandrine COUPPÉ	à	Monsieur Cédric BLANC
Madame Nadia FRANCOIS	à	Monsieur Teddy ROBIN

Madame la Maire déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Monsieur Paul BADRI, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2026

1. Procès-verbal d'installation d'un nouveau membre du Conseil municipal
2. Rapport et débat d'orientation budgétaire 2026 – budget principal
3. Rapport et débat d'orientation budgétaire 2026 – budget annexe assainissement
4. Rapport et débat d'orientation budgétaire 2026 – budget annexe RPA (résidence pour personnes âgées)

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 29 mars 2026, est adopté sans observation, à l'unanimité.

**DÉLIBÉRATION N°09 : « PROCES-VERBAL D'INSTALLATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL »**

Entendu l'exposé de Madame la maire,  
Vu l'article L.270 du code électoral ;  
Vu la vacance de siège de Madame Laura ANTUNES RITO, dont la démission a été réceptionnée en mairie le 31 mars 2026 ;

Considérant que Monsieur Fabien DARTIS, 7<sup>ème</sup> de liste « RASSEMBLEMENT OZOIRIEN » est le candidat qui suit immédiatement le dernier élu et qu'en conséquence, il est appelé à remplacer le membre du conseil démissionnaire ;

En application des dispositions en vigueur, Monsieur Fabien DARTIS, est déclaré installé dans les fonctions de membre du conseil municipal avec tous droits et prérogatives s'y attachant.

Le tableau du conseil municipal sera modifié en conséquence.

Sur la base du rapport suivant :

*Il est fait part à l'assemblée, de la démission intervenue de :*

- Madame Laura ANTUNES RITO, réceptionnée le 31 mars 2026

*En application de l'article L.270 du Code électoral, il a été fait appel au suivant de liste.*

*Ainsi,*

- Monsieur Fabien DARTIS arrivant en 7<sup>ème</sup> position de liste « RASSEMBLEMENT OZOIRIEN » a été appelé à remplacer Madame Laura ANTUNES RITO.

*En application des dispositions en vigueur, Monsieur Fabien DARTIS, est déclaré installé dans les fonctions de membre du conseil municipal avec tous droits et prérogatives s'y attachant.*

**Délibération adoptée à l'unanimité**

**DÉLIBÉRATION N°10 : « RAPPORT ET DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026 – BUDGET PRINCIPAL »**

Entendu l'exposé de Madame Christelle PUJO, Adjointe au maire ;  
Vu les articles L.2312-1, D.2312-3 et L.5217-10-4 du Code général des collectivités territoriales prévoyant l'organisation d'un débat sur les orientations budgétaires ;  
Vu le rapport sur les orientations budgétaires 2026 du budget principal ;  
Considérant que ce rapport donne lieu à un débat, acté par une délibération spécifique, qui donne lieu à un vote ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;  
LE CONSEIL MUNICIPAL ;

PREND ACTE du déroulement du débat d'orientation budgétaire 2026 du budget principal  
APPROUVE le rapport d'orientation budgétaire 2026 tel qu'annexé à la présente

Sur la base du rapport suivant :

*Le débat d'orientation budgétaire permet aux élus d'être informés sur la situation économique et financière de leur collectivité, de débattre des orientations budgétaires et d'éclairer les choix en amont et lors du vote du budget primitif.*

2026/.....

Parafe

*Il doit intervenir dans les 10 semaines qui précèdent le vote du budget.*

*Les lois successives ont renforcé les dispositions concernant l'organisation et la teneur du débat.*

*Le débat doit s'appuyer sur un rapport.*

*Le rapport doit comporter :*

- *les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement et en investissement,*
- *la présentation des engagements pluriannuels,*
- *les informations relatives à la structure et à la gestion de l'encours de la dette,*
- *les informations relatives à la structure des effectifs, aux dépenses de personnels, à la durée effective de travail.*

**DELIBERATION ADOPTEE PAR :**

- **28 Voix pour :** Madame Laëtitia DEVRIENDT, Monsieur Paul BADRI, Madame Christelle PUJO, Monsieur Guillaume PROUST, Madame Monia BRAHAM, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Sonia LAURENT, Monsieur Jean-Paul CHONION, Madame Isabelle PITSCH, Monsieur Michel CALAFATO, Madame Catherine ROUSSEAU, Madame Tiffanie CALAS, Monsieur Eric SICARD, Madame Diane DA SILVEIRA, Monsieur Bruce HENRIONNET, Madame Louise GUIBERT, Monsieur Adrien PAIRON, Madame Méline RIVERA, Monsieur Maxence LEBRUN, Madame Nadège BERTHAULT, Monsieur Pascal ROSE, Madame Fatiha BORROS, Monsieur Sébastien CHAUVIN, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Marie TISSIER, Monsieur Jean-Marc BARDON, Madame Séverine NOEL, Madame Audrey DAMMAN.
- **6 Abstentions :** Monsieur Teddy ROBIN, Madame Sandrine COUPPÉ, Monsieur Cédric BLANC, Madame Nadia FRANCOIS, Monsieur Dov COHEN, Monsieur Fabien DARTIS.

**DÉLIBÉRATION N°11 « RAPPORT ET DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT »**

Entendu l'exposé de Madame Christelle PUJO, Adjointe au maire ;

Vu les articles L.2312-1, D.2312-3 et L.5217-10-4 du Code général des collectivités territoriales prévoyant l'organisation d'un débat sur les orientations budgétaires ;

Vu le rapport sur les orientations budgétaires 2026 du budget annexe assainissement;

Considérant que ce rapport donne lieu à un débat, acté par une délibération spécifique, qui donne lieu à un vote ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

PREND ACTE du déroulement du débat d'orientation budgétaire 2026 du budget annexe assainissement

APPROUVE le rapport d'orientation budgétaire 2026 tel qu'annexé à la présente.

**Sur la base du rapport suivant :**

*Le débat d'orientation budgétaire permet aux élus d'être informés sur la situation économique et financière de leur collectivité, de débattre des orientations budgétaires et d'éclairer les choix en amont et lors du vote du budget primitif.*

*Il doit intervenir dans les 10 semaines qui précèdent le vote du budget.*

*Les lois successives ont renforcé les dispositions concernant l'organisation et la teneur du débat.*

*Le débat doit s'appuyer sur un rapport.*

*Le rapport doit comporter :*

- *les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement et en investissement,*
- *la présentation des engagements pluriannuels,*
- *les informations relatives à la structure et à la gestion de l'encours de la dette,*
- *les informations relatives à la structure des effectifs, aux dépenses de personnels, à la durée effective de travail.*

**DELIBERATION ADOPTEE PAR :**

- **28 Voix pour :** Madame Laëtitia DEVRIENDT, Monsieur Paul BADRI, Madame Christelle PUJO, Monsieur Guillaume PROUST, Madame Monia BRAHAM, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Sonia LAURENT, Monsieur Jean-Paul CHONION, Madame Isabelle PITSCH, Monsieur Michel CALAFATO, Madame Catherine ROUSSEAU, Madame Tiffanie CALAS, Monsieur Eric SICARD, Madame Diane DA SILVEIRA, Monsieur Bruce HENRIONNET, Madame Louise GUIBERT, Monsieur Adrien PAIRON, Madame Méline RIVERA, Monsieur Maxence LEBRUN, Madame Nadège BERTHAULT, Monsieur Pascal ROSE, Madame Fatiha BORROS, Monsieur Sébastien CHAUVIN, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Marie TISSIER, Monsieur Jean-Marc BARDON, Madame Séverine NOEL, Madame Audrey DAMMAN.
- **6 Abstentions :** Monsieur Teddy ROBIN, Madame Sandrine COUPPÉ, Monsieur Cédric BLANC, Madame Nadia FRANCOIS, Monsieur Dov COHEN, Monsieur Fabien DARTIS.

**DÉLIBÉRATION N°12 « RAPPORT ET DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026 – BUDGET ANNEXE RPA (RESIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES) »**

Entendu l'exposé de Madame Christelle PUJO, Adjointe au maire ;  
Vu les articles L.2312-1, D.2312-3 et L.5217-10-4 du Code général des collectivités territoriales prévoyant l'organisation d'un débat sur les orientations budgétaires ;  
Vu le rapport sur les orientations budgétaires 2026 du budget annexe RPA – Résidence des personnes âgées ;  
Considérant que ce rapport donne lieu à un débat, acté par une délibération spécifique, qui donne lieu à un vote ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;  
LE CONSEIL MUNICIPAL ;

PREND ACTE du déroulement du débat d'orientation budgétaire 2026 du Budget annexe RPA – (Résidence des personnes âgées).  
APPROUVE le rapport d'orientation budgétaire 2026 tel qu'annexé à la présente.

**Sur la base du rapport suivant :**

*Le débat d'orientation budgétaire permet aux élus d'être informés sur la situation économique et financière de leur collectivité, de débattre des orientations budgétaires et d'éclairer les choix en amont et lors du vote du budget primitif.*

*Il doit intervenir dans les 10 semaines qui précèdent le vote du budget.*

*Les lois successives ont renforcé les dispositions concernant l'organisation et la teneur du débat.*

*Le débat doit s'appuyer sur un rapport.*

*Le rapport doit comporter :*

- *les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement et en investissement,*
- *la présentation des engagements pluriannuels,*
- *les informations relatives à la structure et à la gestion de l'encours de la dette,*
- *les informations relatives à la structure des effectifs, aux dépenses de personnels, à la durée effective de travail.*

**DELIBERATION ADOPTEE PAR :**

- **28 Voix pour** : Madame Laëtitia DEVRIENDT, Monsieur Paul BADRI, Madame Christelle PUJO, Monsieur Guillaume PROUST, Madame Monia BRAHAM, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Sonia LAURENT, Monsieur Jean-Paul CHONION, Madame Isabelle PITSCH, Monsieur Michel CALAFATO, Madame Catherine ROUSSEAU, Madame Tiffanie CALAS, Monsieur Eric SICARD, Madame Diane DA SILVEIRA, Monsieur Bruce HENRIONNET, Madame Louise GUIBERT, Monsieur Adrien PAIRON, Madame Méline RIVERA, Monsieur Maxence LEBRUN, Madame Nadège BERTHAULT, Monsieur Pascal ROSE, Madame Fatiha BORROS, Monsieur Sébastien CHAUVIN, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Marie TISSIER, Monsieur Jean-Marc BARDON, Madame Séverine NOEL, Madame Audrey DAMMAN.
- **6 Abstentions** : Monsieur Teddy ROBIN, Madame Sandrine COUPPÉ, Monsieur Cédric BLANC, Madame Nadia FRANCOIS, Monsieur Dov COHEN, Monsieur Fabien DARTIS.

Teneur des débats au cours de la séance :

DÉLIBÉRATION N°09 : « PROCES-VERBAL D'INSTALLATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL »

Cette délibération ne fait l'objet d'aucune observation.

DÉLIBÉRATION N°10 : « RAPPORT ET DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026 – BUDGET PRINCIPAL »

DÉLIBÉRATION N°11 : « RAPPORT ET DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT »

DÉLIBÉRATION N°12 : « RAPPORT ET DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026 – BUDGET ANNEXE RPA (RESIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES) »

Avant le débat, Madame PUJO :

Présente, pour les trois budgets, les points essentiels permettant à chacun de comprendre la situation financière de la collectivité et les choix de la municipalité,

Concernant le budget principal, Madame PUJO :

Rappelle l'installation récente de leur équipe et précise que ce rapport s'inscrit dans la continuité du travail engagé par la précédente municipalité,

Considère que leur rôle est aujourd'hui double : d'une part, analyser objectivement les éléments présentés, et d'autre part, commencer à poser les bases des orientations qui seront portées dans les mois à venir, Constate, au niveau du budget principal que la situation financière de la commune apparaît globalement saine,

Ajoute que les indicateurs traduisent une situation financière solide : la ville dispose d'une épargne brute satisfaisante, autour de 12 % et d'un niveau d'endettement maîtrisé, avec une capacité de désendettement inférieure à 6 ans,

Souhaite néanmoins nuancer cette situation et rappelle qu'elle repose en partie sur des recettes exceptionnelles, notamment les cessions immobilières réalisées en 2025, à hauteur de 9 521 000€,

Estime qu'il convient d'être vigilants car cette amélioration n'est pas entièrement structurelle et ne se reproduira pas automatiquement les années à venir,

Précise que les dépenses de fonctionnement évoluent de manière très contenue, avec une hausse limitée à 0,65 %, et que les dépenses de personnel représentent 64% du budget de fonctionnement,

Constata un effort réel de maîtrise des charges, dans un contexte pourtant marqué par l'inflation et la hausse des coûts, notamment en matière de personnel,

Indique que les crédits inscrits pour 2026, permettent d'accompagner des priorités fortes, notamment en matière de services à la population et qu'ils intègrent les moyens nécessaires à l'ouverture de la structure de la petite enfance avant l'été, avec une augmentation du nombre de places et de l'amplitude d'accueil,

Confirme que ces choix traduisent une volonté claire de répondre aux besoins des familles, d'améliorer la qualité du service public et de renforcer la tranquillité publique sur Ozoir,

Indique une évolution modérée pour ce qui concerne les recettes,

Confirme qu'il n'est pas prévu d'augmentation des taux d'imposition, ce qui constitue un engagement important vis-à-vis des habitants dans le contexte actuel,

Constata que l'épargne nette redevient positive en 2025, après plusieurs années négatives et rappelle que cette amélioration est largement liée aux recettes exceptionnelles et à un niveau de remboursement de dette plus normal,

Considère dès lors qu'elle ne traduit pas encore une amélioration durable de notre capacité d'autofinancement,

Fait remarquer que l'année 2025 a été marquée par un niveau d'investissement particulièrement élevé, avec des projets structurants pour la commune, notamment le complexe sportif et les équipements liés à l'enfance, Précise que les dépenses d'investissement s'élèvent pour 2025 à 14,8 Millions d'euros,

Ajoute que les crédits nouveaux affichent une forte hausse, atteignant plus de 13 millions d'euros pour 2026, Indique qu'en réalité, il y a un ralentissement des nouveaux investissements,

**2026/.....**

*Parafe*

Explique que cette hausse s'explique principalement par un remboursement important de la dette, à hauteur de 9 millions d'euros ; les nouveaux investissements, c'est-à-dire les dépenses d'équipement, s'élèvent à environ 4 millions d'euros et sont en baisse de près de 50 % par rapport à 2025, Souligne le fait qu'une part importante des dépenses correspond à des opérations déjà lancées, avec plus de 6,5 millions d'euros de restes à réaliser, Considère que la collectivité entre dans une phase de prudence en raison de recettes d'investissement en forte baisse et du choix de ne pas recourir à l'emprunt,

Concernant le budget Assainissement, Madame PUJO :

Rappelle que ce budget s'inscrit dans un programme pluriannuel ambitieux, avec près de 9 millions d'euros de travaux sur 12 ans, Indique qu'en terme de fonctionnement, ce budget repose principalement sur des redevances versées par les usagers, complétées par certaines participations, Ajoute que les dépenses concernent essentiellement l'entretien du réseau, la rémunération du délégataire et des charges techniques, Précise qu'en 2026, les dépenses d'investissement sont estimées à environ 2,35 millions d'euros, principalement pour des travaux structurants sur le réseau, Insiste sur le fait que ces investissements sont indispensables pour garantir la qualité et la sécurité des infrastructures mais qu'ils nécessiteront probablement un emprunt d'équilibre,

Concernant le budget RPA, Madame PUJO :

Indique que le budget de la résidence présente les caractéristiques très spécifiques et qu'il repose principalement sur les loyers des résidents, complétés par une subvention du budget principal, Précise que les dépenses couvrent les charges de fonctionnement courantes ainsi que la masse salariale refacturée, Ajoute que les investissements restent limités, autour de 110 000 euros, et concernent principalement la rénovation des chambres, qui est indispensable pour maintenir la qualité d'accueil, pour lesquelles en 2025 la ville a touché 85 mille euros de fonds européen, Constate que ce budget présente un équilibre structurellement fragile puisqu'il dépend du soutien financier de la commune et donc directement du budget principal, Invite à une attention particulière dans les années à venir car il s'agit d'un budget humainement essentiel, mais financièrement contraint,

En conclusion Madame PUJO :

- Estime que la situation financière de la commune est globalement saine mais que cette situation repose en partie sur des éléments exceptionnels,
- Indique que l'année 2026 marque une phase de transition importante, avec une maîtrise des dépenses, un ralentissement des nouveaux investissements et un effort significatif de désendettement,
- Ajoute qu'elle marque également la volonté de maintenir un service de qualité, en particulier dans des domaines essentiels comme la petite enfance et la tranquillité publique,
- Considère que ce débat d'orientation budgétaire doit permettre de partager ces constats et de préparer les décisions qui seront à prendre lors du vote du budget primitif,
- Souhaite également préciser que la majorité municipale précédente avait prévu d'adopter le budget primitif 2026 avec une reprise anticipée des résultats 2025,
- Indique que compte tenu des délais particulièrement contraints dans lesquels la nouvelle municipalité a pris ses fonctions, le choix a été fait de ne pas bouleverser la préparation budgétaire engagée, mais que cela ne signifie pas pour autant, que le budget est figé,
- Confirme que la municipalité a fait le choix de laisser des marges de manœuvre importantes, afin de pouvoir proposer, dès le mois de juin, des ajustements significatifs dans le cadre de budget supplémentaire ou de décision modificative.

**Sont intervenus au débat :**

Monsieur WITTMAYER :

Remercie Madame PUJO pour ce résumé qui apporte des éléments essentiels, Demande si la nouvelle municipalité envisage un audit financier, Constate qu'effectivement, la ville bénéficie d'une situation exceptionnelle liée à l'ensemble des ventes de biens communaux suite aux cessions qui ont été réalisées en juin 2024,

2026/.....

Parafe

Demande, au regard des points faibles soulevés, quels sont les risques identifiés et les mesures correctives envisagées, afin d'éviter une aggravation voire permettre une amélioration,  
Rappelle l'emprunt à hauteur de 4 millions d'euros,  
S'interroge, concernant le fonctionnement, sur le poids de 63 % des charges du personnel qui est selon lui relativement important, au regard de la strate de la commune,  
Considère que la ville est fragile au regard de sa capacité d'autofinancement déficitaire ces dernières années, engendrant une forte dépendance au niveau des charges de personnel, à laquelle s'ajoutent d'autres difficultés liées aux absences du personnel,  
Demande si c'est la raison pour laquelle la municipalité a retenu un audit spécifique sur les ressources humaines, et rappelle que la collectivité compte 448 employés,  
Pose la question de la maîtrise des achats et demande quel est le poids des prestataires extérieurs par rapport à l'ensemble des dépenses de fonctionnement,  
Note concernant l'épargne nette et la capacité d'autofinancement pour 2026 une baisse de 7,12 millions d'euros,  
Considère que l'équilibre entre les dépenses et les recettes de fonctionnement reste difficile et demande quel sera le plan de la municipalité pour cette épargne nette,  
Prend note que tout n'est pas finalisé en termes de report et qu'il est donc difficile d'avoir l'intégralité des éléments permettant d'agir,  
Prend note également qu'il n'y aura pas d'augmentation des impôts prévus pour cette année en matière de taux,  
S'interroge sur la pression fiscale ressentie par les ozoiriens et demande quelle est la position d'Ozoir par rapport aux autres communes en matière de taxe,  
Estime que le plan d'action se précisera, notamment avec les résultats des audits qui seront réalisés,  
Note des investissements affichés à hauteur de 3,3 millions d'euros,  
Demande des précisions sur les montants de travaux et si l'ensemble des points concernant les bâtiments, les espaces verts, la voirie, ou les divers points ont été validés,  
Prends note que les travaux seront reconduits avec des contenus parfois différents,  
Demande des précisions sur le parking de la rue de la Ferme du Presbytère,  
Considère que le projet immobilier va engendrer une période très compliquée en termes de stationnement,  
Estime que c'est un peu compliqué de lancer une construction globale tout en préservant une partie de parking pour les administrés, notamment sur le plan de la sécurité des entrées et des sorties de chantiers,  
Demande des précisions sur la question du dévoiement de la canalisation,  
Considère que les frais d'étude pour les travaux d'assainissement de la rue Maurice Chevalier, à hauteur de 1,14 millions d'euros sont élevés et demande si le choix s'est fait selon le critère du mieux disant,  
Note la problématique habituelle du déficit de la RPA,  
Demande combien de logements sont à refaire et quel sera le rythme de ces travaux,  
Rappelle que la structure existe depuis une quarantaine d'années maintenant et qu'elle correspond à un vrai besoin,  
Demande si la ville envisage de créer des aménagements spécifiques permettant d'accueillir des personnes moins valides,

Monsieur ROBIN :

Précise qu'il ne reprendra pas les éléments qui ont déjà été évoqués,  
Estime que le montant de 19,2 millions d'euros en dépenses réelles de fonctionnements, pour 447 agents, est la conséquence de recrutements décidés sur plusieurs mandats successifs,  
Considère que chaque poste créé dans le passé représente aujourd'hui environ 43 mille euros annuel de coût employé,  
Indique que cette réalité doit être posée clairement sur la table non pour remettre en cause les agents municipaux qui font leur travail avec professionnalisme mais parce que toutes décisions de recrutement supplémentaires même justifiées (comme le sont l'ouverture de la maison de la petite enfance ou le renforcement de la police municipale) s'additionne à une masse salariale déjà très significative et engage la ville pour des décennies,  
Demande à cet égard à ce qu'un plan pluriannuel des effectifs soit présenté au Conseil municipal,  
Confirme que la nouvelle majorité dispose d'une fenêtre de tir avec le budget supplémentaire de juin, pour présenter une trajectoire pluriannuelle des dépenses de fonctionnement,  
Remarque que les crédits prévus intègrent les postes nécessaires à l'ouverture avant l'été de la nouvelle structure au sein de la maison de la petite enfance, au recrutement de deux ATSEM et de deux policiers municipaux,  
Constate qu'il n'y a pas de détail sur ces recrutements en termes de coût ou de calendrier et demande donc des précisions complémentaires,  
S'interroge sur le temps de travail de la police municipale en 3 fois 8 et indique savoir que certains agents préféreraient passés en 2 fois 8,  
Demande des précisions sur la réhabilitation de l'église et confirmation de son inscription au titre des monuments historiques, pour pouvoir bénéficier de subventions supplémentaires,

2026/.....

Parafe

Demande également des précisions sur le réaménagement de la maison de la petite enfance pour 700 mille euros, sur l'éclairage public à hauteur de 840 mille euros, sur les 366 mille euros pour les véhicules, des 70 mille euros d'équipements pour les salles Horizon et Carrousel,  
S'interroge sur la pertinence d'investir sur la salle Carrousel compte tenu des travaux à intervenir,  
S'interroge sur l'aide éventuelle du SDESM,  
Fait remarquer que les administrés se sont plaints de la voirie de l'avenue Grimeler, dont l'état des trottoirs est catastrophique et qui pose un véritable problème de stationnement du fait des commerces, notamment,  
Demande s'il y aura un état des lieux global sur la voirie,  
Demande au regard du montant de 580 mille euros pour dévoiement de canalisations des précisions à Monsieur Cohen, membre du comité syndical de la résidence concerné,  
Demande des précisions sur le risque éventuel d'effondrement de l'avenue Maurice Chevalier,  
Soulève la problématique de la desserte de cette zone vers le centre-ville,  
Demande au regard du secteur Urbanisme si la révision du PLU a été budgétisée et si toutes les ventes ont été définitivement conclues.  
Demande s'il y aura une conférence de groupe comme cela avait été évoqué avec madame la maire,

Monsieur COHEN :

Apporte des éléments complémentaires sur la parcelle de la résidence Emma, qui est rue de la Ferme du Presbytère angle avenue du Général de Gaulle,  
Précise que la demande d'acquisition a été initialement refusée, car les données à la base n'étaient pas très explicites,  
Précise que le blocage actuel tient au montant de l'euro symbolique,  
Confirme qu'un prochain rendez-vous sera programmé,  
Demande s'il est possible de rechercher une solution au regard de la problématique du panneau stop, juste avant la déchetterie, sans visibilité et présentant donc un risque pour la sécurité notamment des enfants,  
Indique que la police municipale est bien au fait de cette problématique,

Madame PUJO :

Confirme la réalisation prochaine d'un audit au niveau des finances mais également au niveau des ressources humaines, comme le prévoyait leur projet de ville,  
Précise qu'il n'y a pas d'inquiétude sur le budget de fonctionnement et que s'agissant du budget d'investissement, ce dernier est volontairement limité à 4 millions d'euros  
Confirme l'emprunt de 4 millions aujourd'hui qui avait été souscrit, un peu comme un crédit relais, en attente de la perception de la vente des biens immobiliers,  
Ajoute qu'il n'y a pas dans l'immédiat de volonté de rembourser ce crédit notamment au regard de l'apurement des travaux en 2026, de certaines dépenses imprévues et du taux qui avait été particulièrement bien négocié,  
Confirme que le poids des charges de personnels varie dans les communes entre 60 et 80%,  
Précise que la ville compte 447 employés,  
Ne connaît pas précisément le poids des prestataires externes mais précise que les données sont présentées dans le rapport, en charges externes,  
Revient sur l'épargne nette prévisionnelle de 2026 pour préciser qu'à ce stade elle est très négative parce que le budget cumulé prévisionnel de l'exercice 2025 qui est actuellement de 5 millions 9 n'a pas été affecté en réalité,  
Confirme qu'elle ne dispose pas dans l'immédiat de l'ensemble des éléments lui permettant de visualiser les choses correctement,  
Confirme que la pression fiscale est toujours ressentie individuellement comme trop élevée et rappelle que la ville ne peut agir que sur le taux qui lui appartient,  
Ajoute que la municipalité a néanmoins décidé de ne pas augmenter ce taux, car l'impôt foncier est déjà douloureux pour les foyers, encore plus dans le contexte économique actuel,  
Confirme que la nouvelle équipe doit s'adapter à l'héritage laissé par l'équipe précédente,  
Confirme que tous les points d'investissement ont été depuis étudiés par la municipalité et que certains vont être retravaillés dans les semaines à venir,  
Cite à titre d'exemple : les études d'aménagements du parc Oudry, le matériel sportif ou les véhicules,  
Rappelle que son équipe s'est engagée sur les travaux de modernisation des écoles,  
Indique, concernant l'église qu'il y a également des études pour déterminer les travaux nécessaires pour les fondations,  
Ajoute qu'il n'y a aucun risque immédiat,  
Confirme qu'un PPI « travaux », inexistant aujourd'hui, serait également nécessaire,  
Indique que sur le montant de 70 mille euros pour les salles, une partie a déjà été dépensé pour les roulettes des gradins de l'espace Horizon, à hauteur de 20 mille euros,

Madame la maire :

Confirme l'effectif municipal à 447 agents,  
Insiste sur le projet de ville et notamment les travaux de modernisation dans les écoles, qui sont réellement nécessaires,  
Explique que certains travaux seront pour l'instant reportés et cite par exemple la cour de l'école Gruet qui devait être totalement imperméabilisée en opposition totale avec les engagements de leur projet de ville qui proposait la végétalisation des cours d'écoles,  
Confirme que les montants resteront affectés aux écoles mais pour des projets parfois différents,  
Rappelle qu'elle ne peut revenir sur le projet immobilier de la Ferme du Presbytère et explique, concernant le parking, que la municipalité est en train d'étudier la réhabilitation d'un parking qui se situerait rue de la Ferme du Presbytère avec des travaux sans imperméabilisation des sols,  
Confirme que pour l'instant il n'y a pas d'autres solutions et qu'il s'agit du terrain qui accueillait les gens du voyage,  
Ajoute que la municipalité va lancer des études pour pouvoir trouver plus de place de stationnement mais que ce n'est pas budgétisé pour l'instant,  
Confirme que l'objectif de la municipalité est de retrouver exactement le même nombre de place de stationnement qui existait sur le parking du cinéma,  
Indique être en discussion pour la période transitoire avec le promoteur pour avoir la possibilité d'accéder à une partie du parking au-delà du 17 avril et peut-être jusqu'au 30 avril,  
Précise qu'elle ne connaît pas encore le nombre de places correspondantes mais qu'il s'agirait d'environ 40 places,  
Confirme que cette solution est dérisoire et que la problématique restera entière lorsque l'intégralité du parking sera fermée,  
Rappelle à cet égard qu'ils héritent de 25 ans de mandat,  
Indique, pour ce qui concerne le dévoiement de la canalisation, que les études sont en cours et que les montants ne sont pas encore connus,  
Ajoute que la ville recherchera bien évidemment à faire baisser le coût de ces dépenses et ne peut que regretter cette situation, où le parking était vendu en toute connaissance de cause, avec une canalisation qui récupère 80 % des eaux usées de la commune,  
Insiste sur le fait que cela fait encore partie de leur héritage,  
Indique que les travaux sont conséquents et consistent principalement à réduire ce diamètre et à passer une déviation sur une parcelle appartenant à résidence attenante,  
Précise que les négociations sont en cours avec la résidence,  
Convient personnellement que les frais d'études pour les travaux sur l'avenue Maurice Chevalier sont élevés,  
Rappelle que les études sont obligatoires et confirme que le but de la municipalité est de les challenger et de retenir effectivement le mieux disant,  
Indique, pour la RPA qu'il y a 37 logements occupés sur 69 logements,  
Précise qu'elle a visité la résidence en présence de Monsieur BADRI et de Madame PITSCH et qu'ils ont constaté que les logements avaient été bien rénovés mais qu'il y avait encore énormément de travaux encore à faire pour rendre la résidence attractive,  
Explique que la municipalité souhaite que l'ensemble de la RPA et ses 69 logements deviennent un vrai outil intergénérationnel attractif, comme indiqué dans leur feuille de route, pour les personnes hébergées comme pour le personnel ou les familles,  
Ajoute que la cuisine a été refaite et que la résidence dispose d'un pôle Alzheimer qu'elle ne connaissait pas,  
Considère comme la Préfecture que pour une commune de plus de 21 000 habitants, le nombre des agents n'est pas si élevé,  
Rappelle que l'augmentation des effectifs de police municipale constituait une mesure de leur projet de ville et qu'ils proposent donc deux recrutements supplémentaires,  
Ajoute qu'il serait dommage alors que l'on parle de sécurité et de tranquillité publique de ne pas réaliser ces recrutements,  
Précise qu'un état des lieux sera réalisé, en présence du responsable de la police municipale mais également de tous les agents de police,  
Indique, pour avoir réalisé les astreintes des élus depuis deux semaines, qu'elle s'est rendue compte qu'effectivement à chaque fois que l'on fait appel à la police municipale en nuit, ils sont très présents et réactifs et qu'elle tient à les remercier,  
Ajoute qu'elle a constaté également que les équipes de nuit sont en nombre insuffisant et que les nouveaux recrutements devraient donc être affectés au planning de nuit,  
Précise qu'elle attendra néanmoins d'avoir une connaissance plus précise des plannings et des roulements des policiers municipaux pour se prononcer sur les prochaines affectations,  
Insiste sur le fait que ce ne sont pas des décisions à prendre à la hâte,  
Rappelle qu'il s'agit pour l'instant d'un ROB et que la municipalité se positionnera ensuite,

2026/.....

Parafe

Explique que la municipalité a fait le choix d'augmenter le nombre des ATSEM qui sont mutualisée en partie de façon à avoir, à terme, une ATSEM par classe,  
Fait remarquer qu'ils ont choisi de proposer 4 effectifs supplémentaires : 2 policiers municipaux et 2 ATSEM,  
Précise concernant le temps de travail des policiers que comme l'indique le nom de leur liste, des changements interviendront,  
Confirme, pour avoir échangé avec eux, qu'il y a un vrai travail à effectuer au niveau du planning des policiers, et que des changements interviendront dans le respect de la continuité du service public,  
Précise que les travaux de réhabilitation de l'église concernent la toiture et les fondations,  
Ajoute que comme pour tous les dossiers, les subventions seront demandées  
Indique que le montant de 700 milles euros pour la maison de la petite enfance s'entend de la réhabilitation des locaux existants, sur une partie qui date des années 92 mais également d'une extension,  
Confirme qu'il s'agit effectivement de travaux conséquents,  
Précise s'agissant de l'éclairage que l'idée est de passer la ville entièrement en LED et de finir la dernière phase,  
Considère que la municipalité précédente aurait pu solliciter le soutien de la Communauté de Communes, sur ces aspects énergétiques,  
Confirme que le SDESM n'apporte pas d'aide sur ces dossiers,  
Confirme que les services iront faire un constat sur l'état de la rue Grimeler mais rappelle que globalement la voirie de la commune est très abimée et pose des difficultés sur le quartier de l'archevêché, notamment,  
Ajoute qu'un état des lieux global de la voirie sera réalisé,  
Explique pour les véhicules, qu'il s'agit de l'achat de 6 véhicules et d'une balayeuse,  
Confirme que la volonté municipale est de passer sur des véhicules propres électriques pour les trajets intramuros et de passer sur de la location plutôt que sur de l'achat pour les véhicules se rendant notamment sur Port blanc,  
Confirme le souhait de maintenir l'utilisation de la salle du Carrousel et de pouvoir justement augmenter le nombre de place de parking à côté pour faire briller la culture à Ozoir,  
Rappelle concernant les frais de dévoiement assainissement, que la parcelle appartenait effectivement à la commune, qu'elle a été passée au domaine privé et revendue au promoteur qui a fait la résidence Emma,  
Ajoute que les discussions avec SEQUENS sont en cours pour racheter cette parcelle de 46 m<sup>2</sup> à 1 euro symbolique,  
Rappelle que les problématiques qui se font jour sur la zone du Carrousel font partie de leur héritage,  
Estime que la seule véritable solution consiste à créer des places de stationnement et que toute autre mesure restera dérisoire,  
Confirme que le réseau d'assainissement sur Maurice Chevalier est vieillissant et la nécessité de refaire une partie de cet assainissement et de fait une partie de la voirie,  
Rappelle qu'il est nécessaire aujourd'hui de prévisionner ces travaux dans le budget et qu'ils resteront attentifs au passage des véhicules sur ces voies,  
Confirme que la révision du PLU était à l'étude et dans leur projet de ville,  
Précise avoir demandé un état complet des projets en cours avec Madame LAURENT Adjointe à l'urbanisme et à la transition écologique et aux transports,  
Ajoute avoir rencontré certains promoteurs et porté une attention particulière aux projets et permis de construire,  
Rappelle que la ville travaille désormais en partenariat avec un cabinet d'urbanisme mandaté pour retravailler sur le PLU, de façon à le sécuriser notamment au regard du SDRIF-E et de la bétonisation de la ville,  
Confirme que la municipalité souhaite une ville harmonieuse, par l'écoute de ses citoyens mais également dans le respect des textes et obligations,  
Indique qu'un contact sera pris avec Ile-de-France mobilité et qu'elle a déjà pris attache avec un responsable de la SNCF pour évoquer les dessertes et les problématiques liées au RER E,  
Confirme en effet, comme évoqué seule avec M.Robin, qu'elle proposera aux têtes de liste une Conférence des présidents de groupe et qu'elle n'avait pas encore évoqué le sujet avec Monsieur WITTMAYER ni même avec Madame DAMMAN, pour permettre un dialogue ouvert avant les Conseils municipaux

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus  
Ozoir-la-Ferrière le 28 avril 2026

Le secrétaire de séance,  
Paul BADRI.



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus  
Ozoir-la-Ferrière le 28 avril 2026

La Maire,  
Laëtitia DEVRIENDT.

